

## RECRUTEMENT PUERICULTRICE PUERICULTEUR D2 (H/F/X) – CRECHE DOREMI – CPAS de HANNUT

### Contrat de travail

- **Type de contrat :** CDI / APE
- **Régime de travail :** 38heures/semaine
- **Grade :** Employé(e) d'administration
- **Rémunération :** Echelle barémique D2 – Barème R.G.B. de la fonction publique  
Rémunération variable en fonction de l'expérience professionnelle de l'agent.  
Echelle RGB de recrutement : D2  
Min : 2.578,96 € brut  
Max : 3.507,41 € brut par mois sur base d'un temps plein (possibilité d'allocation de foyer ou résidence).  
Régime de vacances secteur public, avec pécule de vacances (92%) et allocation de fin d'année.

### Conditions de recrutement

- Être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ;
- Être titulaire au moins :
  - du brevet de puéricultrice ;
  - du certificat de qualification et certificat d'études de l'enseignement secondaire professionnel section puériculture ;
  - du brevet d'école professionnelle du cycle secondaire supérieur, section éducation sanitaire, spécialité puériculture ou assimilé.
- Un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

### Conditions particulières

\* Epreuve écrite éliminatoire sur des matières d'ordre théorique et pratique en relation avec la fonction de puéricultrice

\* Epreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier le sens pratique, la maturité, la sociabilité, la culture générale, l'intégrité et le sens de l'accueil du public du (de la) candidat(e).

**Les candidats doivent obtenir au moins 60 % des points à chacune des épreuves et au minimum 60% des points au total de l'examen.**

## Description de fonction

**LIENS HIERARCHIQUES** Sous l'autorité du (de la) Directeur (trice) de la Crèche DoRéMi.

*Ce document est une liste non-exhaustive des activités de l'agent et est susceptible d'évoluer en fonction du travail*

---

### 1. Mission

Exerce une mission pédagogique importante dans l'encadrement des tout-petits. Sa responsabilité en tant que professionnel(le) est de permettre à chaque enfant de se sentir reconnu dans son individualité et son originalité. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité. La fonction de référent requiert un engagement dans la relation.

---

### 2. Activités principales

Accompagne l'enfant dans les activités d'éveil et dans la vie quotidienne, développe un partenariat avec les parents	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adopte un dispositif réfléchi qui accompagne les transitions quotidiennes, les passages d'un lieu de vie à l'autre, la sortie ;</li><li>- Etablit une relation personnalisée avec l'enfant ;</li><li>- Entre en communication avec les enfants accueillis en groupe dans le respect du projet de vie que porte sur eux leur famille ;</li><li>- Tisse des liens ;</li><li>- Organise un environnement stimulant en fonction de chaque enfant ;</li><li>- Favorise la socialisation, l'intégration des règles de vie habituelle ;</li><li>- Valorise les initiatives, soutient l'activité des enfants et les interactions entre eux ;</li><li>- Met en valeur sa motricité libre, autonome ou auto-induite</li></ul>
Réalise des soins adaptés à l'âge de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organise les espaces de vie, le déroulement de la journée de manière à rencontrer les rythmes différents enfants, leurs aptitudes, leurs niveaux de développement et leurs intérêts.</li></ul>
Utilise les techniques préventives, applique les règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>- Respecte les recommandations en matière d'hygiène et les intensifie en cas d'infection déclarée ;</li><li>- Organise l'espace de manière à susciter la curiosité et l'éveil en préservant une sécurité physique et psychique à l'enfant.</li></ul>
Etablit une communication adaptée, respectueuse des valeurs de chacun	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilise un langage simple empreint de respect ;</li><li>- Par le langage, elle favorise l'identification, la série d'actes et la réalité des objets avec lesquels l'enfant entre en contact ;</li><li>- Développe des liens d'attachement avec les familles.</li></ul>
Recherche, traite et transmet les informations pour assurer la continuité des soins et des activités	<ul style="list-style-type: none"><li>- Instaure un partenariat avec les parents ;</li><li>- S'inscrit dans un réseau d'actions extérieures en faveur des enfants ;</li><li>- Assure le relais à l'ensemble de l'équipe dans un souci de continuité éducative ;</li></ul>
Organise son travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- Effectue son travail dans un esprit de collaboration et de complémentarité interdisciplinaire ;</li><li>- Respecte les règles déontologiques indispensables au partage des informations.</li></ul>

### 3. Compétences et connaissances

Critères généraux	Développement
1. La qualité du travail accompli	- Travaille méthodiquement, fait preuve de rigueur ; - Accomplit un travail de qualité (qualité et degré d'achèvement du travail) ;
2. Compétences	- Possède une bonne connaissance des étapes de développement psycho moteur de l'enfant ; - A le souci de la performance dans le détail.
3. L'efficacité	- Perçoit globalement les situations ou les problèmes ; - Est autonome dans ses domaines de compétence ; - Est capable d'exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés.
4. La civilité	- S'adresse aux parents, aux enfants et aux collègues avec considération et empathie ; - S'adapte à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs ; - Maîtrise son comportement en toute circonstance.
5. La déontologie	- Fait preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction ; - Adhère au projet pédagogique ; - Respecte les procédures mises en place au sein de l'institution ;
6. L'initiative	- Agit, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction ; - Propose des projets ou des actions visant à améliorer l'accueil des enfants.
7. L'investissement professionnel	- S'investit dans son travail ; - Participe activement aux journées pédagogiques, formations ; - Cherche l'information, la transmet dans un souci d'un accueil de qualité ;
8. La communication	- Veille à communiquer de manière claire avec ses collègues et sa hiérarchie ; - Analyse et synthétise des informations ; - Possède un esprit critique.
9. La collaboration	- Collabore avec l'équipe pluridisciplinaire et contribue au maintien d'un environnement agréable.

### Compétences particulières

Le candidat disposera des capacités suivantes

- Aspects psycho pédagogiques du développement de l'enfant
- Qualités d'accueil, d'observation
- Formation qui répond aux besoins spécifiques
- Bases réglementaires : aspects relatifs à l'accueil de l'enfant en collectivité, code de qualité

### **Candidature**

Le dossier candidature qui comprendra **obligatoirement** :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois.

doit être adressé **pour le 31 juillet 2024 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi) au :

**CPAS de HANNUT- Monsieur Pol OTER, Président, Rue de l'Aîte, 3 à 4280 HANNUT**

- Soit par pli recommandé (date de la poste faisant foi)
- Soit par courrier électronique (documents scannés) à l'adresse « info@cpashannut.be »
- Soit par remise contre récépissé au service du personnel pendant les heures d'ouverture.

**Les candidatures incomplètes et/ou ne répondant pas à l'ensemble des critères requis à la date du 31 juillet 2024 ne seront pas prises en considération pour la sélection.**